

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

8 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi huit avril, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-neuf mars deux mille vingt-quatre, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absentes ayant donné pouvoir :

Mme Françoise NOBLET donne procuration à Mme Colette VINET-PINSON
Mme Stéphanie BELLANGER donne procuration à M. Pierre ANNAIX

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

28. Attribution de subventions aux associations du secteur relations internationales

Monsieur DUPONT rapporte :

Les propositions d'attribution de subventions aux associations du secteur relations internationales ont été établies après analyse des dossiers de subvention transmis par les associations. Les subventions municipales répondent à l'objectif de soutenir le fonctionnement global des associations et, dans le cadre de la coopération internationale, certains projets spécifiques.

L'enveloppe globale des subventions du secteur des relations internationales s'élève à 9 700 € pour l'année 2024.

Associations	Actions	Subvention 2023	Subvention demandée	Subvention proposée 2024
ARCADE	Humanitaire Bénin	1 375 €	300 €	300 €
Comité de Jumelage	Jumelages Tredgar Heusweiler	2 425 €	3 000 €	2 400 €
			TOTAL	2 700 €

L'association Arcade n'a pas déposé de nouveau projet de coopération internationale pour 2024, ayant finalisé la construction des dernières latrines. Il est proposé de verser une subvention de soutien « symbolique » de 300 € à son fonctionnement, (l'association disposant par ailleurs d'un soutien municipal en nature conséquent par la mise à disposition de plusieurs locaux), dans l'attente de la définition de nouvelles actions.

L'association Guinée 44 bénéficie d'une subvention pour les actions « EduKindia 4 » et « Orvault – Kindia - Territoires de solidarité climatique » de 4 000 € (cf. délibération Subvention et convention d'objectifs et de moyens avec l'association Guinée 44 – Conseil Municipal du 8 avril 2024).

Une provision de 3 000 € a été conservée pour toute éventualité ou projet. Son utilisation pourra être proposée au Conseil Municipal après l'été.

Les crédits seront prélevés sur le compte 048.65748.

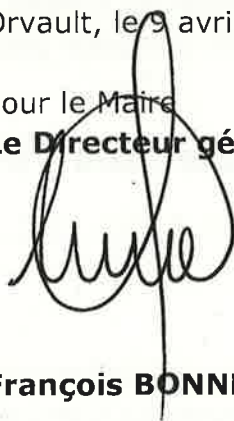
DECISION

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et Patrimoine Bâti et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** les propositions d'attribution de subventions telles qu'elles figurent dans le tableau ci-dessus pour les associations du secteur relations internationales.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 9 avril 2024

Pour le Maire
Le Directeur général adjoint



François BONNEAU

La secrétaire de séance



Linda PAYET

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le :

Et par publication le :

10 AVR. 2024

10 AVR. 2024